

Ville de 35506 VITRE



COMPT E RENDU

DE LA SEANCE DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2013

VILLE DE VITRÉ - DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

HÔTEL DE VILLE - B.P. 70627 - 35506 VITRÉ CÉDEX - TELEPHONE : 02 99 75 05 21 - FAX : 02 99 75 00 51

SITE INTERNET : www.mairie-vitre.com

DÉCISIONS

7.10 – finances locales – divers – artothèque – régie de recettes pour l'encaissement des redevances de mise à disposition des œuvres de l'artothèque du produit de la vente des catalogues, affiches et publications diverses éditées à l'occasion d'exposition et des droits d'entrées aux animations.

Modification de la délibération du CM du 18 10 2012 concernant le montant de l'encaisse autorisé pour la régie et de passer ce dernier à 600 euros, extension de la régie à la vente de sérigraphies.

5.8 – institutions et vie politique – décision d'ester en justice – référé demandant la suspension de l'exécution de l'arrêté du Préfet du 05-04-212 accordant un permis de construire à la société RTE

Défense des intérêts de la commune confiée au Cabinet MARTIN de 35 Rennes pour demander la suspension de l'exécution de l'arrêté du Préfet permettant l'édification de la ligne THT Cotentin Maine par la société RTE.

1.1 – commande publique – marchés publics – réhabilitation de l'école Pierre Lemaître – lot n° 1 : terrassements, voirie, réseaux divers – passation d'un avenant n° 4 au marché 132/10 – SAS T.P.B.

Avenant pour travaux supplémentaires sur la tranche 2 d'un montant de 6 848.50 € H.T. soit 7 951.61 € T.T.C. avec la SAS TPB. Le montant du marché est porté à la somme de 139 293.05 € TTC (tranche 1 : 106 106.31 € TTC, tranche 2 : 19 879.24 € TTC et tranche 3 : 13 307.50 € T.T.C.)

1.1 – commande publique – marchés publics – réhabilitation de l'école Pierre Lemaître – lot n° 4 : charpente – passation d'un avenant n° 4 au marché 135/10 – SARL TOURNEUX

Avenant pour travaux en moins-value sur la tranche 2 d'un montant de 1 090.32 €, soit 1 304.02 € T.T.C. Le nouveau montant du marché est ramené à la somme de 73 217.80 € T.T.C. (tranche 1 opérationnelle : 46 645.51 € T.T.C., tranche 2 opérationnelle : 14 968.00 € T.T.C. et tranche 3 conditionnelle : 11 604.29 € T.T.C.)

1.1 – commande publique – marchés publics – réhabilitation de l'école Pierre Lemaître – lot n° 12 : plafonds suspendus – passation d'un avenant n° 3 au marché 143/10 – SARL BREL

Avenant n° 3 pour travaux supplémentaires pour un montant H.T. de 1 846 € H.T., soit 2 207.82 € T.T.C. avec la SARL BREL de 35 LECOUSSE. Le nouveau montant est porté à la somme de 95 088.05 € T.T.C. (tranche opérationnelle 1 : 49 987.74 € TTC, tranche opérationnelle 2 : 41 401.55 € TTC et tranche conditionnelle 3 : 3 698.76 € TTC.)

3.3 – domaine et patrimoine – locations – réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré – route de la Guerche – période du 01/11/2012 au 30/10/2013

Occupation accordée moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154.43 €/l'hectare, soit la somme totale de 1 388.63 €.

3.3 – domaine et patrimoine – locations – réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré – route d'Argentré – Période du 01/11/2012 au 30/10/2013

Occupation accordée moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154.43 €/l'hectare, soit la somme totale de 2 081.56 €.

1.1 – commande publique – marchés publics – fourniture de produits de marquage routier

Marché conclu avec la société SAR de 92024 Nanterre pour un montant maximum annuel de 40 000 € H.T. pour l'année 2013, reconductible pour 2014, 2015.

1.1 – commande publique – marchés publics – destruction de nuisibles sur le territoire de la commune de Vitré

Marché conclu avec la société TSF Madeline de 53810 Changé (agence à Vitré) pour un montant maximum annuel de 32 000 € H.T. pour l'année 2013, reconductible pour 2014, 2015 et 2016.

1.1 – commande publique – marchés publics – mise aux normes d'accessibilité et réaménagement de l'hôtel de ville de Vitré

Sélection et admission à négocier pour les candidats suivants :

Groupement SA A-C PERROT & F RICHARD / Cabinet P VOTRUBA / BETOM Ingénierie / Agence DEMONT REYNAUD PPIL,

Groupement : Agence de PONTAUD / Cabinet D MAUPEU / BRIZOT MASSE Ingénierie / BET HAY

Groupement : PRUNET Architecture et urbanisme / X. MENARD Architecture et urbanisme / SIO / IDES / Cabinet Eric HUET

Groupement : Olivier WEETS / CH AMIOT / SABOUREAU Ingénierie / BMI Ingénierie / BECOME Ingénierie

1.1 – commande publique – marchés publics – travaux d'entretien et travaux neufs sur voirie communale – lot n° 1 : travaux d'entretien de voirie – passation d'un marché subséquent n° 18 à l'accord-cadre 01/10 – PIGEON TP/TPB

Marché à bons de commande avec un montant maximum de 1 000 000.00 € H.T, suite à la délibération du CM du 23.12.2009 (sans montant minimum ni maximum fixé)

1.1 – commande publique - marchés publics – travaux d'entretien et travaux neufs sur voirie communale – lot n° 2 : assainissement – passation d'un marché subséquent n° 10 à l'accord-cadre 02/10 – FTPB/MAN TP

Marché à bons de commande avec un montant maximum de 1 000 000.00 € H.T, suite à la délibération du CM du 23.12.2009 (sans montant minimum ni maximum fixé)

1.1 – commande publique – marchés publics – réhabilitation école Pierre Lemaître – lot n° 1 : démolition gros œuvre – passation d'un avenant n° 7 au marché 133/10 – SARL PLANCHAIS.

Acte spécial modificatif avec des prestations exécutées par le sous traitant FP ENVIRONNEMENT de 37320 Esvres-sur-Indre. Le montant maximum des sommes à verser par paiement direct à la société de sous-traitance est ramené à 12 208.00 € H.T. soit 14 600,77 € T.T.C.

1.1 – commande publique – marchés publics – marché d'études préalables à la mise en place d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine AVAP

Marché avec la société Atelier d'Architecture et d'Urbanisme Blanc Duché de 75012 Paris pour un montant de 13 050.00 € H.T.

7.10 – finances locales – divers – médiathèque Madame de Sévigné – régie de recettes pour l'encaissement du produit des abonnements, droits d'inscription, pénalités pour retard et remplacement de la carte d'abonnement, photocopies

Modification valable pour la journée du 26 janvier 2013 conformément à la délibération afférente à cette opération « encaissement du produit de la vente de documents ».

1.6 – commande publique – acte relatif à la maîtrise d’œuvre – passation d’un avenant n° 2 au marché 52/98

Avenant en plus-value de 15 722.29 € H.T., soit 18 803.86 € T.T.C. pour le passage de la référence de la SHON en surface de plancher, l’extension de la surface de plancher de la ZAC et l’intégration d’un volume de prestations de réunions de travail prévues par un prix unitaire au montant du marché. Le montant du marché est porté à 123 427.52 € HT

1.1 – commande publique – marchés publics – modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Vitré

Marché avec la société Atelier d’Architecture et d’Urbanisme Blanc Duché de Paris pour un montant de 39 000 € H.T.

1.1 – commande publique – marchés publics – Fouilles archéologiques préventives dans le cadre de l’aménagement de la Place du Château à Vitré

Marché avec la société EVEHA de 87000 Limoges – avenant 3 pour la mise en place de la phase communication d’un montant de 2 700 € HT

3.3 – domaine et patrimoine – locations – réserves foncières / occupation précaire d’une partie des terres situées en Vitré – route du Bourgneuf – Période du 01/11/2012 au 30/10/2013

Occupation par M. TROTTIN Michel moyennant une redevance de 154.43 €/l’hectare, soit 199.25 € pour la période indiquée.

5.8 – institutions et vie politique – décision d’ester en justice – requête en annulation de la société RTE contre le refus de la ville de Vitré (1300188-6) de la laisser accéder au drain en forêt du Pertre

Défense des intérêts de la ville dans cette affaire par le Cabinet MARTIN de 35000 RENNES

5.8 – institutions et vie politique – décision d’ester en justice – requête en référé suspension de la société RTE contre le refus de la ville de Vitré (1300189-6) de la laisser accéder au drain en forêt du Pertre

Défense des intérêts de la ville dans cette affaire par le Cabinet MARTIN de 35000 RENNES

7.10 – finances locales – divers – centre culturel – régie de recettes pour l’encaissement des droits d’entrées aux spectacles organisés dans le cadre du centre culturel. Fixation de tarifs pour la saison 2012/2013

Tarifs pour les spectacles organisés par le centre culturel saison 2012-2013

3.3 – domaine et patrimoine – locations – réserves foncières / occupation précaire d’une partie des terres situées en Vitré – le Grand Fougeray – Période du 01/11/2012 au 30/10/2013

Occupation par M. DUFEU Jean-Pierre moyennant une redevance de 154.43 €/l’hectare, soit 1 515.03 € pour la période indiquée.

7.10 – finances locales – divers – Les Jardins Ouvriers du Bas Pont – Mise à disposition de parcelles

Mise à disposition de 9 991 m² de terrain situés au lieu-dit « le Bas Pont » au groupement des jardins ouvriers moyennant le versement d’une redevance annuelle de 10 € par parcelle et par bénéficiaire

3.3 – domaine et patrimoine – locations – Mise à disposition d'un logement au groupe scolaire Jean Guéhenno

Relogement d'une famille sinistrée (M. & Mme MOREL) en raison de l'effondrement d'un mur de soutènement du parking appartenant à la ville situé rue du Bourg-aux-Moines à compter du 15 janvier 2013 pour une période de 3 mois moyennant le versement d'un loyer de 350 € mensuels, y compris fourniture électrique.

3.3 – domaine et patrimoine – location – Mise à disposition de la Maison des Cultures du Monde des studios meublés sis 2 rue des Bénédictins destinés aux artistes en résidence

Mise à disposition gratuite à l'association des Maisons des Cultures du Monde d'un studio meublé pour les artistes pendant 14 j/an puis forfait de 10 €/jour au-delà des 14 j à compter du 1^{er} janvier 2013.

D É L I B É R A T I O N S

1. Designation d'un délégué du conseil municipal
Schéma de desserte des transports publics
désignation de M Maurice GUERIN délégué pour participer au groupe « secteur Vitré et Pocé les Bois »

(5.3) P. MEHAIGNERIE
2. Schéma régional climat air énergie (SRCAE)
Avis de la ville de Vitré
avis favorable à l'unanimité

(8.8) JP LEBRY
3. Débat sur les orientations budgétaires 2013
présentation par le Maire des orientations proposées pour le budget 2013 et débat

(7.1) P. MEHAIGNERIE
4. Budget PRIMITIF 2013 – Inscriptions par anticipation - section
d'investissement
inscriptions de crédits nécessaires au paiement des entreprises, ces crédits seront repris dans le BP 2013

(7.5) P. LAPAUSE
5. Budget 2013 – Autorisation d'encaissement d'une subvention
autorisation d'encaissement d'une somme de 4 500 € (provenant de l'association FLSV de Roubaix Orangina-Shewepes) destiné à la création d'un parcours d'orientation

(7.1) JY BESNARD
6. Pôle d'échange multimodal – Convention avec Réseau Ferré
de France
signature d'une convention avec Réseau Ferré de France pour le financement des travaux préalables sur le domaine ferroviaire, à l'installation d'une passerelle de franchissement des voies

(1.3) M. GUERIN

7. Participation aux frais de scolarité d'un élève de C.L.I.S. (7.6) P. LAPAUSE
autorisation de prise en charge d'un élève vitréen en classe CLIS à l'école Sainte Marie de Servon sur Vilaine. Montant de la participation 460 €
8. Annulation d'un titre de recette – taxe locale sur les emplacements publicitaires (7.10) P. LAPAUSE
annulation d'une somme de 274.31 € correspondant à une surface vierge de 10.45 m² sur le panneau
9. Admission en non valeur de titres de recettes (7.10) P. LAPAUSE
Admission en non valeur de 2 titres de recettes : 1 de 440.63 € concernant la TLEP et le second de 825 € correspondant à un droit de terrasse : les 2 entreprises sont en liquidation et un certificat d'irrecouvrabilité a été fourni
10. Annulation d'un titre de recettes (7.10) P. LAPAUSE
annulation de 2 titres de recettes de 49 € et 70.43 € établis pour défaut de restitution de documents à la médiathèque : les documents ont été rendus – mise en recouvrement d'une pénalité forfaitaire de 15 € pour frais de dossier
11. Annulation d'un titre de recettes (7.10) P. LAPAUSE
annulation titre de 94 € pour de la livraison de matériel – la demande a été faite par l'UGSEL (payant) alors qu'elle concernait l'école Sainte-Marie (gratuit)
12. Crédit bail – société nouvelle F.A.O. (3.3) P. LAPAUSE
Avenant au contrat crédit bail pour un allongement de la durée du crédit bail de 8 années à compter de 2013 – échéance du crédit initialement prévue le 25 mai 2016 est reportée au 25 mai 2024. M. Perret ne prend pas part au vote
13. Construction école Notre Dame – Modification des conditions de la garantie d'emprunt (7.3) P. LAPAUSE
diminution du taux d'intérêt de l'emprunt garanti de 3.90% à 3.80%
14. Adhésion à la maison de l'architecture – Année 2013 (7.6) P. LAPAUSE
adhésion à la maison de l'architecture pour 2013 – montant de la cotisation 500 €
15. Cotisations IRCANTEC – Remboursement à un agent d'un trop versé (4.4) A. CHARLOT
remboursement à un agent d'une somme de 352.18 € (trop versé 2005)
16. Subventions attribuées au centre social – Régularisation et solde des exercices 2010 et 2011 (7.5) A. CHARLOT
régularisation années 2010 et 2011 soit 110 454.75 € (sommes inscrites au budget mais non versées faute de justificatifs) – 1 abstention Mme Gardan
17. Mise en recouvrement des recettes – mise en place d'une convention de partenariat avec le Trésor Public (7.1) P. LAPAUSE
signature d'une convention avec le Trésor Public destinée à favoriser l'encaissement des recettes et le suivi d'exécution de ces recettes

18. Camping municipal – Révision des tarifs au 1^{er} mars 2013 (7.1) A. BOUVET
révision des tarifs à effet du 1^{er} mars 2013 : 2 tarifs sont adoptés : le 1^{er} avec une augmentation de 2% des tarifs (avec le même classement en 2 étoiles). Le second qui s'appliquera dès que le classement en 3 étoiles sera effectif
19. Remboursement de repas commission des sports (7.5) B. MAISONNEUVE
remboursement à M. Maisonneuve d'un repas de la commission des sports pour un montant de 115.10 €. M. Maisonneuve ne prend pas part au vote
20. Vitré, Capital Santé – approbation du budget - signature (7.5) D. MATHIEU
d'une convention de partenariat avec l'association Touzazimut du lycée Bertrand d'Argentré & attribution d'une subvention approbation du budget 2013 pour un montant global de 2 850.00 € avec une subvention de 1 200 € à la section BTS Communication du lycée (avec signature d'une convention de partenariat)
21. Information au conseil – emprunt réalisé (7.3) P. LAPAUSE
information du conseil sur un emprunt de 1 000 000 € destiné au financement des travaux de restructuration de l'usine d'eau – sur 15 ans à 3.91%
22. Délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal (1.1) M. GUERIN
*Information sur les marchés publics
Information sur les marchés signés dans le cadre de la délégation donnée au Maire*
23. Délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal (5.8) P. MEHAIGNERIE
*Information sur le contentieux
Information sur les contentieux en cours (décisions prises dans le cadre de la délégation du Maire)*
24. Imputation de diverses factures en section d'investissement (7.10) P. LAPAUSE
Imputation en section d'investissement de diverses factures avec un montant unitaire inférieur à 609.80 €
25. Projet d'échange multimodal – Bilan de la concertation (3.1) JP LEBRY
*préalable
constatation par le Conseil que la concertation a pris tous ses effets – le conseil approuve la clôture de la concertation et le bilan présenté*
26. Dénomination de site – Espace Coudé (3.1) X. PASQUER
dénomination de l'espace Coudé qui devient espace « Georges Coudé » - abstention de M. Coignard
27. Z.AC. de la Roncinière – Dossier loi sur l'eau – Déclaration (2.1) JP LEBRY
*de projet
approbation par le Conseil de la déclaration de projet*

28. Coudémail – Echange sans soulte (2.1) JP LEBRY
approbation d'un échange sans soulte pour assurer la continuité piétonne vers Beauvais, l'entreprise Coudémail pourra créer un nouvel accès à sa propriété afin d'individualiser les fonctions (Ville reçoit 280 m² et donne 1 085 m²)
29. Lotissement des Serres – Autorisation de revente (3.1) A. MOREL
autorisation de revente d'un lot pour cause d'événement familial (séparation)
30. Mise en place de conteneurs d'apport volontaire pour la (7.10) A. MOREL
collecte des déchets ménagers – Signature d'une convention avec le SMICTOM
approbation d'une convention avec le SMICTOM sur la mise en place des conteneurs enterrés (financement des travaux, entretien, collecte, communication ...)
31. Musées – Réintégration de tableaux en dépôt auprès d' AIS 35 (7.10) MA BOUQUAY
réintégration de 4 tableaux dans les collections du Musée (tableaux donnés en 1995 par l'association aux Musées et mis en dépôt depuis dans la salle de restaurant de AIS)
32. Archives municipales – Acceptation d'un don (7.10) MA BOUQUAY
acceptation de dons de Mme Magdeleine KARKEGI (764 cartes postales, 39 ouvrages et divers documents)
33. F.I.H. – Acompte sur subvention (7.5) MA BOUQUAY
autorisation de verser des acomptes sur subvention FIH
34. Médiathèque Madame de Sévigné – Rendez-vous livres : (1.2) MC DUCHESNE
Intervention de la librairie Ty Bull Tome 2
Opération « rendez vous livres » : intervention de la librairie Ty Bull Tome 2 de Rennes (prise en charge d'un repas pour 4 personnes 160 €)
35. Conventions Ville de Vitré – communes de l'aire géographique (1.2) A. CHARLOT
de Vitré Communauté pour l'accueil des enfants au centre de loisirs
sans hébergement du centre social de Vitré
question retirée de l'ordre du jour et reportée à un prochain conseil
36. Bilan année 2011 du mandatement de la Maison de (1.2) A. CHARLOT
de l'Enfance – Modification
correction de la délibération du 18 octobre 2012 (erreur dans les chiffres indiqués)
37. Tableau des effectifs – modification (4.1) A. CHARLOT
transformation d'un poste d'adjoint du patrimoine 1^{ère} classe à 90% en un poste d'adjoint du patrimoine 2^{ème} classe à temps complet à la médiathèque
38. Rétrocession de concession funéraire (3.6) M. GUERIN
remboursement à M. François GEORGEAULT d'une somme de 144.06 € correspondant à une concession funéraire achetée en 1998

39. Rétrocession de concession funéraire (3.6) M. GUERIN
*remboursement à M. Fernand PEUDENNIER d'une somme de 121.44 € correspondant à
une concession funéraire achetée en 2001*